



Conformément au statut de l'Enseignement catholique, voté par le Comité national de l'enseignement catholique, le 15 février 2013 et adopté par l'assemblée plénière de la Conférence des évêques de France le 18 avril 2013, chaque école se dote d'un projet d'établissement, sous l'impulsion et la responsabilité du chef d'établissement. Si la formulation et la mise en œuvre de ce projet appartiennent en propre à la communauté éducative, l'une et l'autre se réalisent avec l'accompagnement et la garantie ecclésiale de la tutelle.

Forte d'une histoire ancrée dans le paysage provinois depuis 1852, date d'ouverture de la première école Sainte-Croix au n°1 de la rue de Sainte-Croix, l'Institution, sous tutelle diocésaine, propose un projet d'établissement autour de trois axes :

1. Accueillir la personne et favoriser son épanouissement au sein d'une communauté en projet

« Que veux-tu que je fasse pour toi ? » Evangile selon Saint Marc 10, 52

2. Favoriser le vivre ensemble par l'ouverture à l'autre et au monde

« Demandez, on vous donnera ; cherchez, et vous trouverez ; frappez, et l'on vous ouvrira.

En effet, quiconque demande reçoit, qui cherche trouve, à qui frappe, on ouvrira ». Evangile selon Saint Matthieu 7, 7-8

3. Accompagner chacun pour qu'il se construise dans toutes ses dimensions : humaniste, spirituelle, corporelle, intellectuelle, morale et affective.

« Ce que vous voulez que les autres fassent pour vous, faites-le aussi pour eux » Evangile selon Saint Luc 6, 31

Le projet chrétien d'éducation doit se vivre au quotidien et proposer des cheminements humains, éthiques et spirituels référencés à l'Évangile.



Ancrer le projet pastoral de l'Institution dans le projet diocésain.



Permettre à chacun de vivre et de témoigner de sa foi.



Donner des points de repère religieux culturels et cultuels.



Donner aux élèves la possibilité de choisir entre un parcours de Catéchèse ou de Culture Chrétienne.



Marquer les Temps Forts au cours de l'année scolaire (Noël, Pâques, sensibilisation à l'écologie en référence au « Laudato si' » du Pape François).



Tisser des liens privilégiés avec la paroisse de Provins en permettant aux jeunes de partager les projets mis en place dans l'Institution : Ubicuity et soutien à l'association PSE, Projet Madagascar.



Favoriser un cheminement vers les sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, première communion...) pour ceux qui le souhaitent, en plus de ce que les jeunes vivent dans l'établissement et en lien avec les paroisses.

En classes maternelles et élémentaires, dans la mise en œuvre de son projet d'établissement, l'Institution Sainte-Croix s'engage à :

VOLET ÉDUCATIF



Faire vivre au quotidien les valeurs de respect, de partage, d'écoute et de bienveillance.



Travailler sur le respect de règles de vie communes.



Favoriser le dialogue avec tous les membres de la communauté éducative

- Relation famille / école : rencontres régulières entre parents et professeurs, utilisation de la messagerie « EDUCARTABLE ». Lien privilégié avec l'APEL
- Le personnel : communication du compte rendu du conseil de direction hebdomadaire, expression libre par l'intermédiaire du CSE...

V O L E T P A S T O R A L

VOLET PÉDAGOGIQUE



Soutenir l'innovation pédagogique en développant l'usage du numérique, la différenciation pédagogique et faire de l'évaluation un pilier de la formation intégrale de la personne.



Donner du sens aux apprentissages et favoriser l'interdisciplinarité.



Sensibiliser les élèves à la différence et créer les conditions d'accueil des élèves à besoins spécifiques.



Favoriser la formation des personnels pour mieux accueillir les élèves qui leur sont confiés.



Valoriser les projets pédagogiques réalisés en les rendant visibles (site internet, communication externe...).



S'ouvrir à d'autres cultures par la découverte et la pratique de trois langues européennes (Anglais-Espagnol-Allemand).



Créer une dynamique d'Institution pour renforcer les liens 1^{er} et 2nd degrés.

Le projet chrétien d'éducation doit se vivre au quotidien et proposer des cheminements humains, éthiques et spirituels référencés à l'Évangile.



Ancrer le projet pastoral de l'Institution dans le projet diocésain.



Permettre à chacun de vivre et de témoigner de sa foi.



Proposer une heure de culture religieuse tous les 15 jours sur chaque niveau de collège et des temps d'accueil pour les lycéens.



Organiser des temps forts régulièrement au cours de l'année (Noël, Pâques, visite de l'esplanade des religions pour les élèves de seconde, calendrier de l'avent solidaire, formation à l'écologie intégrale en référence au « Laudato si' » du Pape François).



Favoriser, pour ceux qui le souhaitent, en plus de ce que les jeunes vivent dans l'établissement et en lien avec les paroisses, un cheminement vers les sacrements de l'initiation chrétienne (Baptême, première communion, confirmation) et/ou préparer à la profession de foi.



Permettre à ceux qui le souhaitent de grandir dans la foi : un espace d'écoute est présent dans la cour du collège, au lycée...



Tisser des liens privilégiés avec la paroisse de Provins en permettant aux jeunes de partager les projets mis en place dans l'Institution : Ubicuity et soutien à l'association PSE, Projet Madagascar...

Au collège et au lycée, dans la mise en œuvre de son projet d'établissement, l'Institution Sainte-Croix s'engage à :

VOLET ÉDUCATIF

- Faire vivre au quotidien les valeurs de respect, de partage, d'écoute et de bienveillance.
- Encourager les jeunes à s'impliquer dans la vie associative.
- Faire des élections des délégués un temps de formation à la citoyenneté.
- Impliquer davantage les élèves aux instances décisionnaires ; dynamiser le CVC et le CVL (Conseil de Vie Collégien ou Lycéen)
- Encourager les élèves à s'impliquer dans la ville et dans la société (conseils municipaux des jeunes, visite des instances législatives, ...)
- Travailler sur le respect de règles de vie commune. Ex : une heure par quinzaine de vie scolaire animée par le CPE sur le niveau 6^{ème}, échanges avec les professeurs principaux et les responsables de niveaux ...
- Valoriser les talents au travers de l'association sportive, de la soirée des talents
- Accompagner et former les élèves à l'usage du numérique mais également les sensibiliser à ses dangers.
- Favoriser le dialogue avec tous les membres de la communauté éducative
 - Relation famille / école : rencontres régulières entre parents et professeurs, utilisation de la messagerie « école directe ». Lien privilégié avec l'APEL
 - Le personnel : communication du compte rendu du conseil de direction hebdomadaire, expression libre par l'intermédiaire du CSE...

V O L E T P A S T O R A L

VOLET PÉDAGOGIQUE

- Soutenir l'innovation pédagogique en développant l'usage du numérique, la différenciation pédagogique et faire de l'évaluation un pilier de la formation intégrale de la personne (intégrer ou développer l'évaluation formative). Donner du sens aux apprentissages et favoriser l'interdisciplinarité (par niveau ou par cycle).
- Adapter le temps scolaire pour permettre à chacun de s'épanouir (classes à horaires aménagés pour la pratique sportive, dispositif devoirs faits, tutorats entre élèves, ateliers sur le temps périscolaire...).
- Accueillir la différence, notamment les élèves à besoins éducatifs particuliers par des aménagements adaptés.
- Favoriser la formation des personnels pour mieux accueillir les élèves qui leur sont confiés.
- Valoriser les projets réalisés en les rendant visibles (site internet, communication externe et interne...).
- Développer l'ouverture européenne et internationale au travers d'échanges épistolaires ou linguistiques, valoriser les options LCE anglais et espagnol, bilangues anglais/allemand et anglais/espagnol.
- Accompagner les jeunes dans leur orientation sur la voie de la réussite dans leurs études et leur vie d'adulte (Parcours avenir, salon de l'Education, salon de l'Etudiant, forum de l'orientation, Portes ouvertes...).
- Développer l'ouverture culturelle par des sorties (théâtre, cinéma, musées ; voyages en France et à l'étranger sur les volets : art, civilisation, folklore, géologie, découverte de l'autre...) et des accueils d'élèves étrangers (Association YFU).

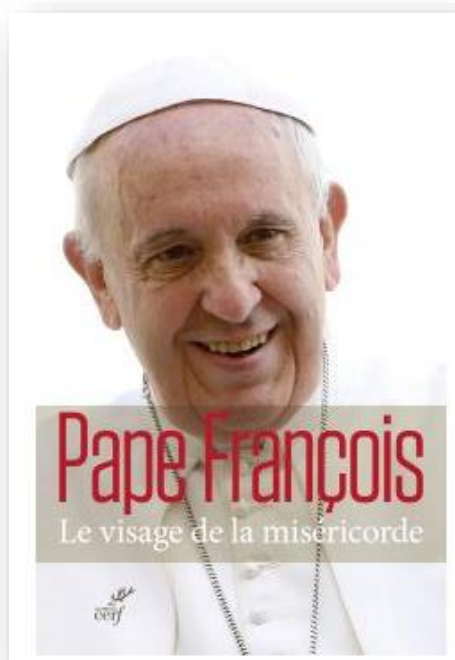
art. 132 Chaque école catholique se dote d'un projet d'établissement, sous la responsabilité du chef d'établissement. Le projet d'établissement, dont l'objet est la mise en œuvre du projet éducatif, peut comporter plusieurs volets : pédagogique, pastoral, d'internat, etc...



ISC
Institution
Sainte-Croix

Ecole – Collège – Lycée 77160 Provins

www.saintecroix77.fr



« La miséricorde de Dieu est sa responsabilité envers nous. Il se sent responsable, c'est-à-dire qu'il veut notre bien et nous voir heureux, remplis de joie et de paix.

L'amour miséricordieux des chrétiens doit être sur la même longueur d'onde.

Comme le Père aime, ainsi aiment les enfants.

Comme il est miséricordieux, ainsi sommes-nous appelés à être miséricordieux les uns envers les autres. »

Le visage de la miséricorde, pape François